



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG  
MRC BROME-MISSISQUOI



PROCÈS VERBAL  
SÉANCE SPÉCIALE  
29 MAI 2024

Une séance spéciale s'est tenue à l'hôtel de ville le mercredi 29 mai 2024 à compter de 18 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse, Lucie Dagenais.

Sont présents les conseillers suivants :

Gilles Prairie  
Bob Lussier

Marie Claude Aubin  
Catherine Marsan-Loyer

Sont absents les conseillères suivantes :

Josiane Martel-Ouellet

Stéphanie Dalpé

Assiste également à la séance le directeur général, greffier et trésorier, Sergey Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée.

**1. RES 177-05-24 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie  
Appuyé par le conseiller Bob Lussier  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'avis de convocation tel que notifié en date de 27 mai 2024.

ADOPTÉE

**2. RES 178-05-24 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer  
Appuyé par le conseiller Gilles Prairie  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le Conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que présenté ci-bas.

1. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ANNULATION DE LA RÉOLUTION N°168-05-24
4. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N°156-02-2024-1 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX
5. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N°159-04-2024-1 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE
6. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N°160-04-2024-1 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR L'ACQUISITION D'UNE AUTOPOMPE-CITERNE POUR LE SERVICE MUNICIPAL DE SÉCURITÉ INCENDIE
7. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

**3. RES 179-05-24 ANNULATION DE LA RÉOLUTION N°168-05-24**

CONSIDÉRANT : que l'avis de motion au projet de règlement N°156-02-2024, concernant les ententes relatives à des travaux municipaux, a été donné le 5 février 2024.

CONSIDÉRANT : que le projet de règlement N°156-02-2024 n'a pas été déposé à la table du Conseil avant que le règlement N°156-02-2024 soit adopté par la résolution N°156-02-2024, le processus d'adoption est frappé de nullité absolue.

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier

Appuyé par la conseillère Marie Claude Aubin  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : annuler la résolution n°168-05-24.

ADOPTÉE

**4. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N°156-05-2024-1 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX**

Je, Gilles Prairie conseiller municipal, donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement N°156-05-2024-1.

Dans le but de respecter les exigences de la loi, le projet de règlement N°156-05-2024-1 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux est présenté séance tenante par le conseiller Gilles Prairie.

Des copies dudit projet de règlement sont mises à disposition du public.

**5. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N°159-04-2024-1 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE**

Je, Marie Claude Aubin conseillère municipale, donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement N°159-04-2024-1 décrétant un emprunt de 600 000 \$ afin de financer des travaux de voirie.

Dans le but de respecter les exigences de la loi, le projet de règlement N°159-04-2024-1 est présenté séance tenante par la conseillère Marie Claude Aubin.

Des copies dudit projet de règlement sont mises à disposition du public.

**6. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N°160-04-2024-1 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR L'ACQUISITION D'UNE AUTOPOMPE-CITERNE POUR LE SERVICE MUNICIPAL DE SÉCURITÉ INCENDIE**

Je, Bob Lussier conseiller municipal, donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement N°160-04-2024-1 décrétant un emprunt de 755 000 \$ afin de financer l'acquisition d'un véhicule incendie.

Dans le but de respecter les exigences de la loi, le projet de règlement N°160-04-2024-1 est présenté séance tenante par le conseiller Bob Lussier.

Des copies dudit projet de règlement sont mises à disposition du public.

**7. RES 180-05-24 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan  
Appuyé par le conseiller Gilles Prairie  
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance à 18 h 20

ADOPTÉE

---

LUCIE DAGENAI  
Mairesse

---

SERGEY GOLIKOV  
Directeur général,  
greffier et trésorier